

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion \$0.50
 Chaque insertion subséquente 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 18 MARS 1879.

LA BANDE DES GIULIANESI

(Suite.)

Plaja se lève, et montrant au loin le pauvre voyageur qui chemine sans défiance, dit à ses amis :

—Chacun de nous va immédiatement voter, par *oui* ou par *non*, sur la question de savoir si le fils de Signorelli Bartolomeo, que vous pouvez voir là-bas, doit être arrêté par nous, et gardé jusqu'au paiement d'une importante rançon dont le chiffre sera fixé plus tard. Je dois rappeler que le père de Lilli est fort riche. Je crois l'affaire bonne, et je vote deux fois *oui*, mon grade de capitaine me donnant droit à deux voix.

L'arrestation est votée à l'unanimité.

Immédiatement après la fermeture de cet étrange scrutin, organisé au coin d'un bois, la bande des Giulianesi se trouva sur pied et prête à agir.

Le signor Lilli, joyeux et insouciant, se dirigeait paisiblement vers sa ferme (*fattoria*) de Strassatto : il était environ quatre heures de l'après-midi lorsqu'il y arriva.

A peine était-il entré que les brigands, accourus en toute hâte, font irruption dans la cour, fermant toutes les portes derrière eux, et accablant tout le personnel de la ferme, deux hommes, deux femmes et trois enfants, dans un coin de la cour, en les menaçant de mort immédiate s'ils osent se mouvoir d'un pas ou pousser un cri.

En sa qualité de pur Sicilien, bien au courant des procédés des brigands, Lilli comprit immédiatement qu'il était perdu sans ressources ; et comme il l'a dit dans sa déposition : "L'affaire était claire comme le jour ; il s'agissait d'une séquestration dans toutes les règles."

La résistance était impossible, les prières étaient inutiles. Aussi Lilli ayant enfoncé la jument sur laquelle il était venu, se résigna à suivre les brigands qui, après lui avoir bandé les yeux, le conduisirent immédiatement dans la commune de Partanna, située à peu de distance. Là, la bande escortant toujours le prisonnier, se dirigea vers le fleuve Belice qui coule entre Poggio Reale et Contessa ; les brigands marchèrent très-sûrement, malgré la nuit noire, guidés par un paysan qui connaissait bien la région. On ne fit halte qu'au petit jour dans la commune de Rocamena.

Lilli, qui avait toujours les yeux bandés, ne savait pas du tout où il se trouvait. On le fit entrer dans une maison, et lorsque son bandeau fut enlevé, il constata qu'il se trouvait dans un étroit cabinet, à peine éclairé par un petit soupirail placé hors de portée.

Torretta et Messina s'installent à ses côtés et lui annoncent qu'ils ne le quitteront pas d'une semelle, avant que le père Signorelli ait envoyé la rançon.

Torretta devait avoir reçu pleins pouvoirs du chef Plaja. Il parlait en maître.

—Lilli, dit-il au pauvre séquestré, vous allez immédiatement écrire à votre père (*al signor papa*), et lui expliquer vous-même, que s'il veut vous sauver la vie, il faut qu'il aille, à ses risques et périls, porter la somme de cent mille livres, au coin du bois de Santa Maria, près de la ferme de Tozzo. Là, notre chef Plaja et son lieutenant Calabrese lui donneront un reçu en bonne et due forme. Après quoi, vous pourrez décamper. Avez-vous compris ?

—Parfaitement, répondit Lilli, et il écrivit la lettre demandée.

Plaja et Calabrese, qui, à ce moment, n'avait pas encore quitté la maison, s'emparèrent de la lettre, et, après l'avoir envoyée à son adresse, allèrent s'établir au lieu de rendez-vous indiqué à Signorelli. Lilli demeura confié à la garde de Torretta et Messina.

Le séquestré se trouvait à Rocamena dans la maison des frères Tamburello, deux anciens brigands militants de Monreale, qui s'étaient retirés des affaires actives, après de fructueuses campagnes. Ils avaient acquis de vastes terrains, et fait bâtir deux maisons. Celle où était le prisonnier avait déjà abrité Saporito, celui que Messina avait laissé échapper.

Plusieurs jours se passèrent sans incident notable : Torretta et Messina dinaient et soupaient avec Lilli, couchaient à ses côtés et ne le quittaient pas un seul instant. Du reste, pas la moindre querelle, l'accord le plus parfait. Et pourtant le pauvre Lilli souffrait cruellement ; les deux brigands ne lui ménageaient pas la vérité et lui assuraient bien que son affaire était claire, si, avant peu de jours, papa n'avait pas envoyé les cent mille livres.

Lilli voyait avec terreur les heures et les journées s'écouler sans que sa position s'améliorât. Il avait, pour être inquiet, des motifs très-sérieux. Son père était avaro ; jamais il ne pourrait se décider à se séparer d'une somme aussi importante.

Torretta et Messina, de leur côté, s'ennuyaient profondément aussi se décidèrent-ils à demander des cartes que Tamburello leur fit passer par-dessous la porte, et chaque jour ils se livraient à d'interminables parties de *briscola* (brisque) auxquelles Lilli—joueur d'âme comme un pur Sicilien—s'intéressait vivement, oubliant par instants sa fâcheuse situation. Torretta qui était plus jeune subissait cette captivité sans trop souffrir, tandis que Messina, à peine âgé de vingt-trois ans, avait parfois des impatiences fébriles. Et pourtant il prenait un tel souci de sa réputation parmi les Giulianesi, qu'il resta pendant *trente-sept jours et trente-sept nuits* dans ce cabinet étroit et malsain ; le président des assises disait avec raison : "Si le signor préteur de Burgio avait infligé à ce jeune homme, cinq jours d'arrêts, pour quelque peccadille, il aurait franchi portes et fenêtres pour retrouver l'air et la lumière, tandis qu'il a eu la force d'âme de se condamner volontairement à *trente-sept jours* de dure prison, et cela pour ne pas manquer à ce qu'il a l'audace d'appeler ses *devoirs de brigand* !"

Pendant la durée de la séquestration, les maîtres de la maison, les frères Tamburello et leur famille vquaient aux soins de leur ménage, et recevaient leurs voisins, tout tranquillement ; ils n'avaient absolument rien changé à

leurs habitudes du jour et de la nuit. Tous les soirs, les voisins venaient caqueter dans la chambre attenante au cabinet où se trouvaient Lilli et ses deux bourreaux.

Le pauvre séquestré entendait distinctement les propos plaisants des Tamburello qui joussaient de leur parfaite liberté d'esprit. Souvent même on parlait de lui, son arrestation avait fait beaucoup de bruit dans la région et défrayait la plupart des conversations.

Le soir d'un jour de fête, Lilli entendit plus de bruit que de coutume ; les Tamburello recevaient tous leurs amis, et au milieu d'eux le prêtre chapelain de Rocamena, un brave homme très-aimé, mais trop confiant, et qui était bien loin de soupçonner ce qui se passait près de lui.

Bientôt les exclamations et les rires se croisent :

—Coupez, père chapelain ? disait Tamburello.

—*Bastoni*, répond le prêtre, oh ! le beau *tressetto* (trois sept.)

C'était bel et bien une partie de *tressetto* qui était engagée dans la chambre voisine, à quelques pas du pauvre Lilli, qui reportait mélancoliquement ses souvenirs aux belles soirées de jeu passées au casino de Castelvetrano, pendant les dernières fêtes de Noël.

Le président a fait remarquer à quel degré de cynisme devaient être parvenus ces frères Tamburello, pour jouer d'une pareille liberté d'esprit et s'intéresser aussi vivement à une simple partie de cartes, au moment même où ils favorisaient un crime. Et pourtant, chose incompréhensible, le fils Signorelli, dans sa déposition a fait tous ses efforts pour atténuer les charges qui pesaient sur les Tamburello, à ce point qu'il a failli être arrêté, séance tenante, comme faux témoin. Expliquez donc de semblables incohérences.

Vers le vingt-huitième jour de sa captivité, le soir, à la tombée de la nuit Lilli, toujours si calme et si résigné bondit tout à coup vers la porte du cabinet ; il venait d'entendre la voix de son père, et obéissant à une irrésistible impulsion, il s'élançait vers lui.

Torretta et Messina, toujours sur le qui-vive, se précipitent sur le prisonnier, l'entraînent au fond du cabinet, le terrassent, le bâillonnent, Torretta se tient près de lui, armé d'un stylet et prêt à frapper, au moindre geste au moindre cri.

Le père Signorelli était désespéré, il parcourait la région en demandant à tout venant des nouvelles de son fils :

Je vous affirme, disait-il à Tamburello, qu'il m'est absolument impossible de payer cent mille livres. Voyons, compère, cent mille livres ! Est-ce raisonnable ?

—Certainement c'est une forte somme, mais que voulez-vous ? les gaillards savent que vous êtes riche et ils ne vous rendront pas votre fils à moins : bien certainement.

—Mon pauvre Lilli ! Mon bien aimé Lilli ! Moi qui donnerais ma vie pour le sauver.

Et le pauvre Lilli, entendant les lamentations de son père, étouffait ses sanglots, pendant que Torretta, toujours armé de son stylet, se disposait à frapper à la moindre exclamation.

(A continuer.)



Chemin de Fer Q. M. O. & O.

DIVISION DE L'EST.

Inauguration de la voie ferrée jusqu'à Montréal.

A partir de LUNDI, le 10 FEVRIER, les Trains marcheront régulièrement tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit :

Train Express laissera Québec à Midi, arrivant à Montréal à 7.40, à Hull à 11.00 P. M.

Train Express laissera Montréal à 3.10 P. M., se reliant à la Jonction St. Martin avec le Train laissant Hull à 11.30 A. M., arrivant à Québec à 1.10 P. M.

Train Mixte pour Trois-Rivières à 6.15 P. M., arrivant à Trois-Rivières à 11.20.

Train Accommodation laissera Trois-Rivières à 5 A. M., arrivant à Montréal à 10 A. M., se reliant à la Jonction avec le Train Express pour Hull, arrivant à 1.30 P. M.

Train Mixte pour le Frêt laissera Montréal à 7.20 A. M., arrivant à Québec à 5.50 P. M.

On pourra se procurer des rafraichissements à Berthier à 5 heures pour le train du soir, et à 6 heures pour le train du matin.

Les trains partiront sur le temps de Québec.

Le Train Express de 12.45 seul partira Lundi, les autres trains voyageront régulièrement Mardi, à l'exception du train de Frêt Mixte qui commencera à voyager Mercredi.

N. B.—Comme le train qui part occupe la voie de ce côté de la gare, les passagers sont priés d'entrer pour acheter leurs billets par la porte à l'est de la bâtisse ou des guichets sont placés pour la vente des billets. Le bagage, les malles et les articles des voyageurs par l'Express seront reçus dans les salles au nord de la bâtisse. Entrée rue Henderson.

Les trains arrivent sur la voie sud ce qui donne plus de facilité pour descendre du train.

Québec, 17 février 1879.

EDOUARD LAROCHELLE,
RELIEUR & RÉGLEUR,

Successeur de feu C. HIANVEUX dit LAFRANCE
No. 14, rue Laval, Haute-Ville,
QUÉBEC.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est prêt comme par le passé à exécuter toute commande en reliure que l'on voudra bien lui confier et à des prix très modérés.

Ayant fait l'acquisition de l'atelier en reliure de feu C. Hianveux dit Lafrance, il a fait faire des améliorations modernes considérables, qui lui permettront d'exécuter tous les ordres qu'il recevra avec la plus grande ponctualité.

Une visite est sollicitée.
ED. LAROCHELLE,
No. 14, rue Laval, Haute-Ville,
Québec, 17 janvier 1879.

REMÈDE SPÉCIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. Le GRAND TRADE MARK.



remède anglais
une guérison
infaillible pour
la faiblesse sémi-
minale, la spermatorrhée, im-
puissance et
toutes les ma-After Taking.

ladies qui sont les suites des habitudes honteuses ; perte de la mémoire lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, décrépitude précoce et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Windsor, Ontario, Canada.

En vente à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats-Unis.
Québec, 3 février 1879—1sq&h

J. L. O. VIDAL,
AVOCAT

No. 9, rue St. Pierre, Basse-Ville,
QUÉBEC.

30 novembre 1878—1m

ROMANCE NOUVELLE.

NOUS TENANT PAR LA MAIN

Prix..... 25 centins.

En vente chez

A. LAVIGNE,
Editeur,
25, rue St. Jean.

Québec, 8 mars 1879.

Avantage

EXTRAORDINAIRE !

F. X. ST. LAURENT

Marchand de Marchandises Sèches,

vient de réduire de

30 0/0 tout son stock

CONSISTANT EN

Tweeds Anglais, Ecosais, Canadien et

d'Halifax,

Drap Noir,

Serge,

Etouffes à Robes,

Alpacas Noir et Couleurs,

Cobourg,

Coton Jaune,

Shirting,

Flanelle,

Etc., etc., etc.

Les personnes qui désirent faire des emplettes pour le printemps feront bien de venir voir nos bas prix avant d'aller ailleurs.

Les jeunes gens feront bien de venir voir nos Tweeds que nous recommandons pour la qualité et les patrons.

F. X. ST. LAURENT,

A l'Enseigne du Buffalo,
Vis-à-vis le Couvent,
Rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, 4 mars 1879.

HARVEY, PRATTE & CIE.

PIANOS,

ORGUES ET HARMONIUMS

341, RUE NOTRE-DAME,
MONTRÉAL.

Ecrivez pour circulaires et catalogues illustrés.

7 février 1879—3m

Exposition de Paris.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux du Jour de l'An.

— AUSSI —

Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette,

TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER,

Une remise de 20 pour cent sur les ARGENTERIES.

Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant.

Venez et jugez par vous-même.

RENAUD & CIE.,
24, rue St. Paul.

Québec, 28 décembre 1878.

CE JOURNAL est en file au bureau d'annonce de GEO. P. ROWELL & CIE., 10, rue Spruce, qui sont autorisés à solliciter des annonces dans la ville de

NEW-YORK.

Annouces Nouvelles.

On demande—Florent Guay.
A vendre—Ferdinand Turgeon.
Papier, Sacs de Papier, etc.—J & W. Reid.
Cour de Circuit—F. Lepage.
Carte—Glover, Fry & Cie.
Cadeaux—F. X. Lepage.

QUEBEC,

MARDI, 18 MARS 1879.

LETTRES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 16 mars.

Nous sommes en plein tarif. Les réclamations que doit naturellement soulever un changement si radical dans notre politique fiscale, commencent à se faire entendre. Tous les intérêts ne sont pas contents, les uns ne se sentent pas assez protégés, les autres trouvent que l'intérêt voisin l'est trop. Enfin, il y a des articles cruellement frappés qui gémissent. On devait s'y attendre. Tant que la protection restait dans les nuages chacun n'en regardait que le côté qui pouvait lui être agréable. Dans l'ensemble, on ne voulait voir, on ne voyait que le détail qui vous plaisait. On ne s'arrêtait pas aux autres détails. Aujourd'hui, il faut bien tout voir, et il faudra bien tout supporter. Il y aura des modifications sans doute, mais l'ensemble restera ce qu'il est.

Le tarif du reste doit être jugé dans son ensemble et c'est son caractère général qu'il est utile de relever pour lui donner sa portée véritable. Il n'apportera peut-être pas au pays tout le soulagement qu'on en attendait, mais ce ne sera pas facile d'être suffisamment protecteur; et le ministère peut dire, pour sa justification, qu'il a tenu ses engagements à la lettre. Il ne les a même que trop tenus, soupirait hier un protectionniste suffoqué.

Mais ce n'est pas là, à mon sens, le côté le plus frappant de cette sorte de révolution fiscale. L'aspect dominant le voici. Ce tarif constitue le plus grand acte d'indépendance que nous ayons accompli vis-à-vis de l'Angleterre. C'est le signal et l'attestation de notre indépendance douanière. Vienne le droit de négocier nous-mêmes, qui découle logiquement de cette première et fondamentale concession, et notre indépendance commerciale est complète. Le *Globe*, conservateur de principe portant couleurs libérales, ne s'y trompe pas et en pousse un cri de douleur. C'est notre union avec l'Angleterre qui est frappée au cœur par ce tarif, s'écrie-t-il. Nous voyons en effet d'étranges choses. C'est nous qui, au sein des épreuves d'une opposition qui paraissait sans espoir et d'une lutte que l'on croyait sans issue, avons proclamé ces idées; et ce sont nos adversaires qui, s'en emparant au bon moment, les font triompher!

Il faut rendre hommage à l'esprit qui anime l'Angleterre à notre égard. Ce n'est évidemment pas pour nous mettre sous le joug qu'elle nous a envoyé comme gouverneur l'époux d'une Princesse, puisque le premier acte du marquis de Lorne sera de sanctionner une politique dirigée en partie contre la Métropole. Y a-t-il vraiment d'autre pays au monde qui permettrait ainsi à ses colonies de législater contre lui? Quoiqu'en ait pu dire M. Tilley, ce tarif frappe presque autant l'Angleterre que les Etats-Unis. Elle s'y prête, elle consent, et témoigne ainsi du plus large esprit politique. Chaque peuple a sa façon de se montrer généreux. La France prodigue son sang. Quant à l'Angleterre, si soigneuse de ses intérêts, le plus méritoire effort qu'elle puisse accomplir, c'est de nous laisser, comme elle le fait aujourd'hui, toute latitude de n'en tenir aucun compte.

Le discours de Sir John Young à Halifax et dans lequel il nous offrait l'indépendance, n'était donc pas un

vain mot. Nous le voyons bien aujourd'hui. De cette offre, nous avons accepté ce qui nous convenait; en laissant de côté l'indépendance politique, puis l'indépendance commerciale. En d'autres termes, les charges de la *Confédération* restent les mêmes pour l'Angleterre et les bénéfices doublent pour nous. Elle continue à nous protéger, tandis que nous, sans façon, nous nous mettons en mesure de nous protéger contre elle.

Ainsi s'accomplit paisiblement, avec une sécurité et une aisance parfaites, par les mains des conservateurs, ce qui a été le rêve des libéraux, l'objet si longtemps poursuivi. C'est à n'en pas croire ses yeux, et l'on ne sait vraiment ce qui doit étonner le plus: ou de voir les conservateurs amenés par la force des choses à accomplir ce qu'ils ont si longtemps combattu; ou de voir les libéraux entraînés par la fatalité de leur destinée à repousser ce qu'ils ont si ardemment souhaité!

LA CHAMBRE.

Ottawa, 17.

M. Huntington appelle l'attention de la Chambre sur un compte-rendu parlementaire du *Canadien* dans lequel on lui fait dire qu'il est heureux que la province de Québec ait aujourd'hui un protestant comme premier ministre, et ajoute que tous ceux qui ont entendu ses remarques savent qu'il n'a jamais dit cela.

Sur motion de Sir John, il est résolu que lorsque la chambre s'ajournera à 6 heures, elle reste ajournée jusqu'à demain à 3 heures, à cause de la fête St. Patrick.

M. Shultz.—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour prévenir l'introduction pour le service dans le Nord-Ouest, de carabines Winchester et autres se chargeant par la culasse, ainsi que des cartouches même modèle?

Sir John dit qu'il ne sait pas si on a introduit ces armes en quantité dans le Nord-Ouest. Le gouvernement néanmoins s'occupe de la question.

M. Robertson, de Shelburne, s'informe si le ministre des travaux publics sait que diverses compagnies de charbon envoient à leurs agents dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, par les chemins de fer du gouvernement, du charbon nominativement à la petite tonne, mais en réalité à la grosse tonne; sinon, ajoute M. Robertson, le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour empêcher cet abus?

M. Tupper dit qu'il ne sait rien de tout cela, mais que si le gouvernement vient à prendre connaissance du fait, il agira énergiquement.

M. Perrault.—Le gouvernement a-t-il l'intention de construire un brise-lame dans la paroisse de St. François de la Petite Rivière, près de la Baie St. Paul, comté de Charlevoix, et de continuer les travaux publics à la Baie St. Paul; et a-t-il déjà pris des mesures pour cela?

M. Tupper.—Le gouvernement ne peut pas dire s'il va continuer les travaux des quais en cet endroit; il peut dire cependant que partout où il pourra se dispenser de faire de ces travaux cette année, il en profitera pour faire des économies.

M. Tupper fait la même réponse à M. Perrault qui lui demande si le gouvernement se propose de mettre dans les estimés une somme d'argent pour la construction d'un quai ou d'un débarcadère à la paroisse de St. Simon.

M. Ryan, Montréal-Centre, s'informe si le gouvernement va présenter un bill durant la session pour mieux définir les devoirs et responsabilités des propriétaires d'engins de transports par terre et par eau.

M. McDonald, de Pictou, répond négativement.

M. Fiset s'informe si le gouvernement a pris des mesures pour faire droit aux réclamations d'indimmité présentées par MM. Alex. Marquis, et Thomas Beaubien, tous deux de Ste Flavie, pour expropriations de terrains depuis l'inauguration de l'Intercolonial.

M. Tupper répond que le gouvernement s'occupe de ces réclamations.

M. Bolduc demande un état des jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour d'Échiquier du Canada. Adopté.

M. Ross, Middlesex, demande une liste de tous les employés du service civil mis à la retraite depuis le 5 novembre 1873 jusqu'au 10 novembre 1878. Adopté.

Hon. M. Mills.—Etat montrant les sommes d'argent dépensées pour cha-

cun des havres du Canada avant et depuis la Confédération, etc., etc.

M. Tupper signale l'inutilité d'un pareil état, mais la motion passe. La Chambre s'ajourne à 6 heures.

ECHOS D'OTTAWA.

Ottawa, 17 mars.

—Les premiers exemplaires du tarif étaient inexacts. Par une plaisante erreur, on avait inséré parmi les articles frappés de droits le nom d'un M. Bryson qui avait travaillé à cette partie du tarif. En voyant en marge le nom de *Bryson*, le copiste avait cru qu'il s'agissait d'un article, à lui inconnu, qui avait été oublié et l'avait inséré dans la liste entre le poivre et le sel; et le typographe n'avait pas corrigé l'erreur!

—On en rit encore dans les bureaux. —Le Prince de Galles vient d'envoyer son portrait en grand à chacun des membres de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris, et la Princesse Louise a fait prévenir ces messieurs que, s'ils voulaient bien se rendre mercredi à une heure à Rideau Hall, elle le leur remettrait.

—Thomas Bouville, qui doit subir son procès prochainement, accusé d'avoir assassiné sa femme, est dans un état de santé critique, et l'on craint qu'il meure avant le jour fixé pour l'interrogatoire des témoins.

—Il n'y a pas de séance aux Communes et au Sénat ce soir, afin de permettre aux législateurs de chômer la fête St. Patrice. Il n'y a pas eu de démonstration dans les rues.

—Les distillateurs se plaignent d'avoir à payer un droit d'exercice d'après le nouveau tarif, sur les spiritueux fabriqués depuis le premier du mois.

—L'opposition a eu un caucus ce matin au sujet du nouveau tarif.

—L'hon. M. Masson est retourné chez lui samedi.

—Les marchands de charbon, expriment leur mécontentement de voir que les droits sont trop bas sur le charbon et trop élevés sur la farine. Les marchands de bois approuvent guère le nouveau tarif et murmurent à cause d'une augmentation des droits sur les fèves, le lard et le jambon.

—On rapporte que le marquis de Lorne a exprimé le désir de porter la question Letellier devant le Sénat dans le cours de cette semaine, afin de pouvoir soumettre toute l'affaire immédiatement, avec ses moindres détails, à la décision du gouvernement Impérial.

NOUVELLES DE MONTRÉAL.

17 mars.

—La St. Patrick a été célébrée ici avec éclat. La procession n'a jamais été aussi considérable. Il y avait bien 6,000 personnes dans le cortège, et une douzaine de corps de musique.

—Parmi les actions aujourd'hui, les consolidés ont baissé jusqu'à 46. Cette baisse est attribuée à la faillite de Turner & Cie., fabricants de chaussures, à Toronto.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 17.—Une dépêche de Calcutta porte que le commandant des forces anglaises à Burmah, a suffisamment de soldats pour protéger le sol, mais la situation des résidents et des étrangers européens à Mandalay est des plus critiques.

Un correspondant de Paris écrit que le ministère subira des changements sous peu, amené par l'impression que les débats ont laissée à la séance de jeudi dernier. La plupart des membres prétendent que le cabinet aurait pu s'opposer à la mise en accusation du ministère de Broglie, sans en faire une question ministérielle.

Les dommages causés par l'inondation en Szegedin sont évalués à un million et demi de louis.

Le cardinal Carlo Loracchini, évêque d'Albano, est mort. Il était âgé de 74 ans.

Une dépêche adressée à la *Pall Mall Gazette* annonce que la commission du tarif allemand a résolu d'augmenter les droits sur le riz et la viande qui sont en ce moment de 1 mark et demi, et de les porter à 2 marks pour le riz et 3 marks pour la viande. L'augmentation de l'impôt sur la viande a sans doute pour but de restreindre les importations américaines. Le gouvernement a proposé un droit de 5 pennings par tonne sur le charbon; cette proposition sera sans doute adoptée, ce droit étant jugé suffisant pour protéger l'Allemagne contre les charbons anglais. La loi du gouvernement sur les tabacs proposera un droit de 70 marks sur le tabac étranger et une taxe d'exercice de 50 marks sur le tabac indigène.

Paris, 17.—Une dépêche de Constantinople annonce que M. Louis de Torcy, attaché à l'ambassade de France à

Péra, a été désigné pour organiser le corps de gendarmerie de la Roumélie orientale. M. de Torcy est en Orient depuis plusieurs années; il a beaucoup pratiqué les nationalités diverses de la Turquie, et il a su se concilier leurs sympathies. Il a adressé au ministère de la guerre, tant de Constantinople que de Bulgarie, pendant la campagne, des rapports et des travaux remarquables. M. de Torcy est, de plus, un des rares membres du personnel de l'ambassade qui se soient donnés la peine d'apprendre la langue turque. Il a, en un mot, tout ce qu'il faut pour remplir sa mission à la satisfaction générale.

Le *Journal officiel* publie un décret qui nomme M. Labordère chef de bataillon au 41e régiment d'infanterie de ligne. On se souvient que cet officier avait été mis en non-activité, pendant l'ère du 16 mai, pour avoir refusé d'obéir à des ordres qui, dans sa pensée, se rattachaient à des dispositions prises en vue d'un coup d'Etat. Cette mesure avait été jugée nécessaire dans l'intérêt du maintien de l'esprit de discipline dans l'armée, et en effet la discipline cessait d'exister le jour où il serait permis aux officiers et aux soldats de discuter les ordres qu'ils reçoivent de leurs supérieurs, et de les exécuter ou non suivant qu'ils les jugeraient utiles ou inopportuns. La réintégration de M. Labordère dans le service actif ne sera probablement pas approuvée de tout le monde. Le ministre de la guerre a pensé sans doute que la punition dont cet officier avait été frappé a duré assez longtemps, et qu'il devrait avoir sa part de la clémence générale qui est le mot d'ordre du moment actuel.

Berlin, 17.—On lit dans le *Militär Wochenblatt*, une des feuilles militaires les plus importantes de l'Allemagne:

«Ceux qui ont pu, dans ces derniers temps, étudier de près l'armée française, ont pu constater qu'elle a acquis des qualités éminentes: ténacité, dévouement et bonne volonté du soldat, sobriété, excellente discipline sous le feu; elle peut fournir des marches forcées, tout en conservant un bon ordre. Ses chefs savent habilement calculer l'effet des diverses armes, choisir les meilleures positions stratégiques, les fortifier de la façon la plus pratique et en même temps s'en servir pour dissimuler leurs opérations.»

«L'ancienne furia, l'ardeur déréglée, ont été remplacés par un grand calme et des mouvements systématiques, quelquefois un peu pédantesques. En somme, les masses se développent aujourd'hui avec toute leur force, mais les parties n'ont pas encore beaucoup d'indépendance et d'initiative. L'armée française est aujourd'hui un instrument de défense hors ligne.»

A TRAVERS LA VILLE.

CONFÉRENCE.—On apprend que M. Lefavre, consul général de France, donnera vendredi prochain, à la Salle Victoria, sous les auspices de l'Institut Canadien de Québec, une conférence intitulée: *Souvenirs d'Autriche*.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC.—Les membres sont invités à se réunir au bureau de M. LeSage, demain soir, à sept heures et demie. Les porteurs de listes sont priés de faire rapport.

LE PALAIS DE JUSTICE.—Samedi matin dernier, il y avait réunion des membres du Barreau et de quelques ministres de la législature locale, au sujet de la construction projetée du nouveau Palais de Justice.

L'hon. M. Ross, a fait voir les plans de l'édifice et a déclaré que c'était l'intention du gouvernement d'y annexer une autre bâtisse dans laquelle seraient tous les bureaux des avocats pratiquant à Québec. D'après ce système, les avocats n'auraient pas le droit d'avoir des bureaux en aucun autre endroit de la ville. Plusieurs avocats se sont récriés contre ce projet.

PERSONNEL.—Le Dr. Stanfield, un de nos meilleurs officiers de la milice, dans les hussards canadiens, vient d'offrir, nous dit-on, ses services au gouvernement impérial pour aller prendre part à la guerre contre les Zoulous.

PETITES NOUVELLES.—C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de la Princesse Louise, née le 18 mars en 1848. L'épouse du Gouverneur Général du Canada est donc âgée de 31 ans.

—C'est aujourd'hui le premier anniversaire de l'inauguration du nouvel hôtel de ville à Montréal.

—Les cultivateurs des environs de Québec ont commencé la semaine dernière à faire du sucre, mais le temps ne leur a pas été favorable.

LA ST. PATRICK.—Nos concitoyens d'origine irlandaise ont terminé dignement la célébration de leur fête nationale par un grand dîner et deux concerts, l'un à la Salle Victoria et l'autre à la Salle de Musique.

L'espace ne nous permet pas de rendre compte du tout en détail, attendu que nous n'avions pas de représentant au dîner, et que nous n'avons pu faire qu'une courte apparition aux deux concerts.

La Salle de Musique était magnifiquement ornée et il y avait une foule énorme. La musique a été enlevante et toute le répertoire national de la Verte Erin y a passé.

A la Salle Victoria il y avait une foule considérable en même temps qu'une société choisie. Deux ecclésiastiques, les Révds. MM. Côté, vicaire à la Basilique, et Sexton, vicaire à St. Roch, honoraient le concert de leur présence.

Les portraits des Révds. MM. Doherty et McGauvran figuraient sur la scène.

Le corps de musique de Beauport, dirigé par M. Vézina, a brillamment rempli sa partie dans le cours de la soirée.

Le président de l'Institut Littéraire St. Patrick, M. Jeremiah Gallagher, a fait un discours patriotique dans la première partie, et M. P. J. Curran a donné cours à sa verve patriotique, spirituelle, pleine d'heureuses saillies et de comparaisons choisies, dans la seconde partie. M. Curran nous a paru être un des plus zélés organisateurs de la soirée, et a accompagné mainte romance avec talent. Il peut réclamer bonne partie du succès du concert qui a été l'un des plus agréables qu'il y ait eu depuis longtemps à la Salle Victoria.

Tous les chanteurs et chanteuses Mlles Hawkins, Hetherington, Wyse, Flinn, Gallagher, Fages, et Mme Bradley, MM. Stafford, Wilkie, John LaRoche, Ed. Crean, Trudel, C. Bogue et Wyse ont tour à tour recueilli des applaudissements réitérés et mérités.

Mlle. Martin a exécuté une jolie mosaïque de mélodies irlandaises sur le piano. Madame Dr. Shee a déclamé avec talent *The pillar towers of Ireland*. M. Lavallée a exécuté sur le piano deux morceaux favoris de son répertoire, *Saltarelle*, de Duprato, et *Danse nègre*, de Gottschalk.

Le tout s'est terminé par un tableau vivant, représentant un camp de châtiment, où les bucherons célébraient la St. Patrick en chantant *Old Ireland, Boys, Hurrah!*

Somme toute, succès complet.

FAITS DIVERS.

DIVERS.—L'on a mis cent soixante-et-seize ans à ériger l'église de St. Pierre, à Rome, plus cent soixante-et-quatorze ans pour la finir et les travaux de réparation coûtent annuellement vingt mille piastres.

—L'*Atrizana*, le plus grand vaisseau marchand du monde, à part le *Great Eastern*, a été lancé lundi dernier à Glasgow. Il appartient à MM. Guion & Cie.

—Un constructeur de Columbus vient de mettre la dernière main à une horloge dont la fabrication lui a demandé huit années entières. A chacune des divisions du temps un tableau nouveau se présente à la vue de celui qui regarde l'heure.

Le premier quart amène une locomotive qui s'élance sur les rails et lâche une colonne de fumée. A la demie, une clochette sonne dans une Independence Hall en miniature, et un petit Washington traverse la grande salle tout pressé. Aux trois quarts, les 12 apôtres viennent se prosterner devant le Christ. Pierre renie son maître, et le coq chante. Enfin à l'heure, un air de musique se fait entendre et un squelette armé d'une faux vient montrer aux regards des curieux la sentence classique: «Le temps fuit.» A midi Lincoln apparaît tenant à la main l'acte d'émancipation, tandis qu'un noir aux fers brisés se précipite à ses genoux.

Cette horloge est comme on voit une adaptation américaine de la grande horloge de Strasbourg ou du Jacquemart de Moulins.

—L'*Advance*, de Pontiac, nous apprend la mort d'une centenaire, Mme Lafontaine, qui se serait éteinte dans le village de Bryson, le 25 février dernier, à l'âge de 108 ans; et il ajoute que cette vieille dame remonta la rivière dans un canot avec son premier mari il y a plus de 60 ans, et la place où la ville d'Ottawa est située actuellement n'était qu'un désert à cette époque.

—Si, dit un *Journal de New-York*, ce n'est pas un rival du grand serpent de mer, quelque canard yankee s'es-sayant dans les bureaux de la presse new-yorkaise avant de prendre son vol vers les rédactions transatlantiques, on peut dire que l'invention est superbe. Un de nos confrères américains rapporte, et sa nouvelle est répétée par tous les journaux, que grâce à une invention récente, la distance qui sépare l'ancien du nouveau monde, déjà réduite par le câble transatlantique, serait pour ainsi

dire supprimée. Des nouvelles de Londres affirment que l'agent de la compagnie américaine du câble de New-York vient de signer un traité avec un inventeur qui a trouvé le moyen de faire passer de Paris ou de Londres à New-York, 20 mots à la minute pour les câbles ordinaires et à volonté en trente minutes un nombre de mots égal à celui que contient un grand journal comme le Herald. Par ce moyen un numéro pourra être rédigé et composé à Paris, envoyé à New-York, stéréotypé et imprimé en 30 minutes. Grâce à ce résultat merveilleux, le prix du mot pour chaque dépêche serait baissé à trois ou cinq cents, ce qui amènerait une véritable révolution dans les communications transatlantiques. Il ne reste plus à savoir qu'une seule chose, si la nouvelle est vraie ou fautive. — Un journal de la cité de Mexico publie des statistiques qui surprendront ceux qui regardent la connaissance espagnole comme étant simplement de luxe. Son grand usage, dit ce journal, est établi par des chiffres que nous soumettons, ainsi que par l'accroissement de nos relations commerciales avec tout le Mexique et l'Amérique du Sud. On voit que par tout le monde, l'anglais est parlé par 87,000,000 de personnes; l'espagnol, par 63,690,000; l'allemand, par 53,000,000; et le français, par 43,000,000.

Ainsi la langue espagnole se trouve la seconde en importance, comme langue commerciale, pour une forte partie du peuple de la terre.

— Les Révérends Pères Oblats de Winnipeg se proposent de commencer, au printemps, la construction d'une église devenue nécessaire par l'accroissement de la population catholique de cette ville. La chapelle actuelle est insuffisante. Les catholiques de Winnipeg, qui ont déjà donné tant de preuves de leur générosité, répondent avec empressement à l'appel de leurs pasteurs.

VOLE AU MARIAGE.— On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*: "Giovanni Capiaco, contre-maître d'une équipe de balayeurs de rues à Brooklyn, avait promis le mariage à Marie Foroney, demeurant à New-York, no. 41 Mulberry street, avec ses père et mère, qui exercent la profession péripatéticienne de chiffonniers. Mais Capiaco mettait une condition à l'exécution de sa promesse; il voulait que le père Giuseppe Foroney comptât à sa fille une dot de \$300. Le chiffonnier ayant repoussé cet ultimatum, le balayeur s'est ménagé plusieurs entrevues secrètes avec Marie, lui a révélé ses plans, a combattu avec succès les scrupules qu'ils faisaient naître dans la conscience de la jeune fille et a fini par lui persuader de devenir sa complice. En conséquence, mercredi dernier, à midi, pendant que le père et la mère Foroney faisaient leur inspection journalière des barils à chiffons du quartier, Giovanni est venu se poster dans la cour de leur résidence et a poussé un miaulement pour avertir Marie qu'il était là. A ce signal, elle a pris les deux vieux bas dans lesquels ses parents tenaient toutes leurs économies, et elle les a portés à son fiancé. Celui-ci a éventré les bas, empoché l'argent, et au lieu de conduire immédiatement Marie à l'autel, comme elle s'y attendait, il lui a dit qu'il était forcé de faire une petite absence d'une semaine, mais qu'il reviendrait pour sûr et la mènerait en Italie, où leur mariage serait célébré. Ensuite, ils iraient ensemble vivre dans l'Amérique du Sud, avec une somme de Capiaco, qui est millionnaire. Et il a filé.

Quand le père Foroney, à son retour, a trouvé les deux bas vides, il est inutile de dire qu'il y a eu du grabuge. Marie a tout avoué, ce qui ne l'a pas empêchée d'être battue, au contraire, et puis elle a été arrêtée. Capiaco doit être arrêté aussi, si on le retrouve."

ACCIDENT PENDANT UN BAL.— Un épouvantable accident, qui rappelle un accident analogue survenu pendant une fête de la cour sous Charles VI, vient de jeter un grand émoi dans la ville de Hambourg. Voici les détails que nous fournis sur cet événement une correspondance adressée à une feuille belge: Le grand lac Alster, dont les flots sont ordinairement sillonnés de nombreuses et élégantes embarcations, se trouve aujourd'hui complètement gelé. Plus de dix mille personnes y viennent patiner et de joyeux quadrilles s'y forment avec accompagnement de musique ou plutôt de véritables orchestres. Des buffes y sont même installés, qui permettent aux patineurs de réparer leurs forces.

Dans un bal déguisé, donné pendant une fête de nuit, où toute la société élégante de Hambourg rivalisait de luxe et d'originalité, deux ours blancs tenant chacun des torches enflammées attiraient surtout l'attention des spectateurs par la vivacité de leur patinage. Malheureusement, à la suite d'une volte brusque, exécutée par un des ours, la torche de son compagnon atteignit sa four-

ture et, en quelques secondes, il se trouva au milieu d'une vraie fournaise. Les cris de joie se changèrent en cris d'horreur; le malheureux voulant fuir le feu qui le dévorait, s'était lancé à la recherche d'un trou d'eau pour l'éteindre, et n'avait fait que l'activer. Lorsqu'on put enfin l'arrêter dans sa course folle et le secourir, il était trop tard: le corps du malheureux était complètement déformé, et les chairs suivaient cette funeste enveloppe qui paraissait s'être collée à lui comme une robe de Nessus.

AVIS

Toute personne qui désirera recevoir le "COURRIER DES ETATS-UNIS," soit par abonnement à l'édition quotidienne ou hebdomadaire, soit au numéro, porté toutes les semaines à domicile, pourra s'adresser à F. DEMANGE, agent direct de la maison, 40, rue Garneau à Québec.

M. F. DEMANGE se charge aussi de procurer, dans le plus bref délai, tout ouvrage de littérature, classique, scientifique, amusant, etc., qui lui serait demandé, ainsi que divers journaux français, illustrés et autres.

F. DEMANGE, 40, rue Garneau, Québec. 12 mars 1879 15j

POURQUOI PERMETTIEZ-VOUS

à un simple rhume de s'aggraver jusqu'à produire la pneumonie et l'hémorrhagie des poumons, quand un soulagement immédiat vous est offert dans le SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉE, qui a acquis une si grande réputation dans le monde entier comme remède infailible pour la guérison de rhumes, toux et les plus dangereuses maladies des poumons. Ce sirop est préparé d'après la fameuse prescription du Dr. Boschee, avec le plus grand soin, et l'on ne doit éprouver aucune crainte de l'avaler suivant la direction collée sur la bouteille encore moins de le faire prendre aux jeunes enfants. La rapidité de la vente de ce remède est sans précédent. Depuis son apparition dans le marché, les demandes ont toujours augmentées, et jamais aucune plainte n'a été formulée. Votre pharmacien vous témoignera de la vérité de notre assertion. Grandeur ordinaire 75 cents. Essayez-le et soyez convaincu.

VENTES PAR LE SHERIF.

— Octave Charigny de la Chevrotière vs Louis Lemay. — Un lot de terre situé en la paroisse de St. Edouard de Lotbinière, concession Grand St. Charles, avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse, le 22 mars, à 10 heures du matin.

— La Société Permanente de Construction du district d'Arthabaska vs Dame Victoire Marie Françoise Henri et autres. — 1. Un lot de terre situé dans le 8e rang du canton de Somerset, faisant partie du lot No. 27, contenant 1 arpent de front avec bâtisses y érigées. 2. La moitié sud-ouest du lot de terre No. 27, du 2e rang du canton de Somerset. Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Mégantic, à Inverness, le 26 mars, à 11 heures du matin.

— Nazaire Gingras vs. Nazaire Bélanger. — Un lot de terre situé en la paroisse de St. Nicolas, de 1 arpent et demi sur 30 arpents, avec maison et grange. 2. Tous les droits de Nazaire Bélanger sur la moitié d'une terre indivise et aussi la trois-sixième partie d'une terre de 2 arpents sur 30 arpents, dans la même paroisse. Pour être vendus le 27 mars, en la dite paroisse, à 10 heures du matin.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 17 mars 1879. Première cotation Echange Sterling 3 jours 490, soixante jours 4874; Greenbacks, 99. E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

15 mars 1879. FLEURS. — Supérieure Extra 4.70 à 4.75; Extra 4.50 à 4.55; Fancy 4.30 à 4.35; Extra du Printemps 4.22 à 4.25; Supérieure 3.90 à 4.00; Forte de Boulangers 4.35 à 4.50; Fine 3.40 à 3.60. RECETTES. Blé, 0 0 mts; Barley, 0 0 mts; Fleur, 2,325 qrts; Alcais, 39 qrts; Beurre, 361 tinnettes; Fromage, 0,900 meules; Pois, 0 mts; Avoine, 000 mts; Blé d'Inde, 0,0 minots; Lard, 0 quarts; Saindoux, 84 seaux.

DÉCÈS.

Le 17 du cou ant, à l'âge de 41 ans M. Thomas Dion. Il sera inhumé jeudi, le 2 du courant. Le convoi partira de sa demeure, 64, rue Henderson, Palais, à 9,30 heures, pour l'Eglise St. och. Ses parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le 17 du courant, George-Arthur-Courov, à l'âge de un an et ne f mois, fils unique d'Arthur H. Murphy. Le convoi laissera la résidence de son père Terrasse Hamel, Gta-de Allée, mercredi après-midi à trois heures. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

Annonces Nouvelles.

ON DEMANDE
DEUX COMMIS expérimentés dans le commerce de Nouveautés, sachant l'anglais et le français
S'adresser à
FLORENT GUAY,
21, rue Notre-Dame, Basse-Ville,
Québec, 18 mars 1879.

A VENDRE,

A St. Etienne de Beaumont, comté de Bellechasse, à trois lieues et demie de Québec, une magnifique terre de 3 arpents sur 40, avec maison et grange neuve, verger de 9 arpents en superficie, une belle grève à accès facile, sucrerie de 500 érabes en exploitation, vne s'étendant au loin. Une autre terre de 4 arpents sur 28, dont la moitié couverte de belles érabes et le reste en culture. De plus, tous les animaux et instruments d'agriculture servant à la dite terre.
Conditions libérales. Titres incontestables.
S'adresser sur les lieux à M. FERDINAND TURGEON, Propriétaire, ou à J. E. C. PELLETIER, Notaire à Québec, No. 28, rue St. Pierre, Basse-Ville.
18 mars 1879 — 6sp

J. & W. REID,

Manufacturiers de
Papiers, Sacs de Papier, Livres Blancs, etc., etc., etc.,
Nos. 98 et 100, rue St. Paul, Québec.

Papier-Feutre, pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.
Papier Goudronné, pour les couvertures des maisons.
Papier à Envelopper, gris, brun, drab et manilla, de toute grandeur et de toute qualité.
Papier à Imprimer, blanc et de couleurs, de toute grandeur et de toute qualité.
Sacs de Papier, faits à la machine, pour épicerie et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.
Livres Blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits à ordre sous le plus court délai.
Importateurs et Marchands de Papier à Ecrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encres, enfin de toute sorte de Papeterie.
Le tout vendu au PLUS BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

J & W. REID,
Nos. 98 et 100, rue St. Paul,
Québec, 18 mars 1879 — 6m

CANADA, Province de Québec, } Cour de Circuit
District de Québec. }
No. 3079

JOSEPH C. BRUNET et al., vs. Demandeurs,
CATHERINE BELAND et al., Défendeurs.
En vertu d'un bref de Fleri Facias de Bonis émané en cette cause, seront vendus le VINGT SEPTIEME jour de MARS courant, à DIX heures avant midi, sur le Marché Montcalm, Québec, les meubles et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en Sofas, Pendule, Cadres, Chiffonnier, etc., etc.
F. LEPAGE, H. C. S.
Québec, 18 mars 1879.

Pavillon des Patineurs

LA SECONDE
Grande Mascarade de la Saison
Aura lieu au Rond, Grande Allée,

JEUDI, LE 20 DE MARS

(MI-CARÈME)
Commençant à HUIT heures P. M. précises.

RÈGLEMENTS ORDINAIRES.

ADMISSION: Les membres en costume Grats. Les membres, les actionnaires et leurs familles comme spectateurs 25c. Les personnes qui ne sont pas membres comme spectateurs 50c. Sièges réservés 10c. extra.

On ne permettra de patiner qu'aux membres du club.
Le corps de musique de la Batterie B jouera de 8 à 11 heures.
Le Secrétaire sera au rond Mercredi, le 19 du courant, de 3 à 6 heures P. M., et Jeudi, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M., pour retenir les sièges réservés et pour la vente des billets, après quoi il ne sera pas vendu de billets moins de 50 cts. chaque. On désirerait beaucoup que chacun achetât son billet durant les heures mentionnées plus haut.
E. HOLLOWAY, Sec. Trésorier.
Québec, 17 mars 1879.

MAISON A LOUER.

Une maison à deux étages en brique blanche, avec bow-window, toit français et rez-de-chaussée, située sur la Terrasse Burroughs, qui sera prête pour le 1er Mai.
S'adresser à H. BOLDUC, Notaire, E. G. CANNON, Notaire.
Ou au propriétaire G. H. BURROUGHS.
Québec, 15 mars 1879.

CHAMBRES DEMANDEES.

Possession au premier Mai prochain. Un monsieur désire louer trois ou quatre chambres, non garnies, en bon ordre, dans une famille privée, s-it à la Haute-Ville, soit au faubourg St. Jean ou St. Louis. Conditions de loyer demandées.
Adresse: M. E., Boîte 1106, P. O., Québec.
15 mars 1879—3fp

Carte.

LUNDI OU MARDI PROCHAIN, nous commencerons à montrer nos nouvelles Etoffes à Robes du printemps et d'été, ainsi que les Garnitures les plus à la mode et de couleurs appropriées aux étoffes, qui nous arrivent par le vapeur *Circassian*.
Nous profiterons de cette occasion pour inaugurer nos nouvelles salles d'attente, chambres à ajuster, etc., ainsi que tous les départements des modes refaits de nouveau, afin de faciliter autant que possible l'expédition des affaires.
Nous tenons à faire remarquer à nos pratiques que tout ce qui sera fait à notre établissement soit dans le Département des Robes, des Manteaux, des Chapeaux, etc., ainsi que dans le Département des Tailleurs ne sortira de leurs départements sans être d'un travail de première classe et sans contredit aussi bien fini que sortant des maisons de Paris, de Londres et de New-York.
5 0/0 d'escompte au comptant.
GLOVER, FRY & CIE.
Québec, 15 mars 1879.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à
JEU DI, le 20 courant, INCLUSIVEMENT, POUR LA Réfection, en Tôle Galvanisée, de la toiture de l'aile gauche de l'Hôtel du Parlement, à Québec.
Le devis descriptif de l'ouvrage sera visible à ce Bureau, tous les jours, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M. Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour toiture."
Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.



Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau, jusqu'à
SAMEDI, 19 AVRIL prochain INCLUSIVEMENT, POUR LA Confection et la Pose d'un Appareil Calorifère aux Edifices des Départements Publics en voie de construction à Québec.
Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, après le 26 du courant, tous les jours, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M. Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour Appareil Calorifère."
Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.
Dans l'affaire de CHARLES VIEN, de Lévis, Failli.
Par Encan sera vendu au Bureau du soussigné, No. 28, rue St. Pierre, JEUDI, le 20 courant, le Steamer à hélice "KATE," mesurant 52 pieds de longueur, avec une force de 30 chevaux. Vendu tel qu'il se trouve actuellement dans le chantier Davie, à Lévis.
Vente à ONZE heures A. M.
ALFRED LEMIEUX, Syndic
Québec, 12 mars 1879—7f

Cabinet Musical de Needham.

Le soussigné vient d'être nommé Agent pour cet instrument, et a reçu en même temps plusieurs de ces Orgues ingénieuses, Qui demandent chez la personne qui la joue aucune connaissance de la musique.
Simple de construction, et d'un mécanisme très fort, ces Orgues deviennent rarement en mauvais ordre. Elles sont incomparables pour les invalides ou autres personnes qui aiment la musique, et le prix est à la portée de toutes les bourses.
Veuillez entrer et les examiner.
R. MORGAN, Marchand de Piano et d'Orgues, 28, rue la Fabrique.
Québec, 14 mars 1879.

A VENDRE,

Pierre de Taille, Brique et autres matériaux provenant de la démolition de l'ancien Palais de Justice.
S'adresser sur les lieux à TERREAU & LEMIEUX, Contracteurs.
Québec, 12 mars 1879—8fp

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.
Dans l'affaire de C. ANOTIL, de Lévis, Failli.

Le soussigné vendra à l'encan, à tant dans la piastre, à son Bureau, No. 28, rue St. Pierre, LUNDI, le 24 du courant, le Stock de Cuir, Fournitures de Cordonnerie, Livres de Dettes et appartenant au failli ci-dessus.

Stock de Cuir à Semelle, Cuir Rouge, Fournitures de Cordonnerie..... \$1046 18
Fournitures de Magasin..... 27 00
Livres de Dettes..... 4266 84
Billets Promisseries..... 481 95
\$5821 97

Aussi le loyer jusqu'au 1er mai 1879. L'Inventaire, la Liste des Dettes, et toutes informations pourront être obtenues au bureau du soussigné. Conditions, argent comptant.

Vente à DIX heures A. M.
ALFRED LEMIEUX, Syndic.
Québec, 14 mars 1879.



Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à

Jeudi, le 20 courant,

INCLUSIVEMENT, POUR LA Réfection, en Tôle Galvanisée, de la toiture de l'aile gauche de l'Hôtel du Parlement, à Québec.
Le devis descriptif de l'ouvrage sera visible à ce Bureau, tous les jours, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M. Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour toiture."
Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 12 mars 1879.
N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
13 mars 1879—jd

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.
Dans l'affaire de CHARLES VIEN, de Lévis, Failli.
Par Encan sera vendu au Bureau du soussigné, No. 28, rue St. Pierre, JEUDI, le 20 courant, le Steamer à hélice "KATE," mesurant 52 pieds de longueur, avec une force de 30 chevaux. Vendu tel qu'il se trouve actuellement dans le chantier Davie, à Lévis.
Vente à ONZE heures A. M.
ALFRED LEMIEUX, Syndic
Québec, 12 mars 1879—7f

Compagnie d'Assurance NORTH BRITISH

ET MERCANTILE
Contre le Feu et sur la Vie.
ETABLIE EN 1809.

CAPITAL: DEUX MILLIONS STERLING.

RISQUE CONTRE LE FEU

AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES.

Règlement prompt des pertes par ARGENT COMPTANT.

JOHN LAIRD, AGENT, 113, rue St. Pierre. Québec, 12 mars 1879—1m

FAITS DIVERS.

AVENTURE D'UN GOUPILLON ET DE DEUX PRÉSIDENTS.—Voici, sur le nouveau président de la République, un trait dont *Paris-Journal* croit pouvoir garantir l'exactitude :

C'était aux premiers temps de l'Assemblée nationale. Des prières publiques avaient lieu à la chapelle de Versailles, en actions de grâces de l'entrée des troupes à Paris. M. Grévy y vint comme président de l'Assemblée nationale, avec M. Thiers, chef du pouvoir exécutif. Les honneurs religieux furent rendus, à l'entrée de la chapelle, au président de la République. Mgr. l'évêque de Versailles lui présenta, selon le cérémonial, l'eau bénite au bout du goupillon. Peu accoutumé encore aux honneurs présidentiels et fort étranger aux choses de l'Eglise, M. Thiers, au lieu de prendre l'eau bénite, prit le goupillon, dont il se mit à asperger lestement l'évêque, son clergé et l'assistance. Ce que voyant, les jeunes clercs qui accompagnaient le prélat, ne purent s'empêcher de sourire à la figure des deux présidents, graves comme à la lecture d'une constitution.

Cependant M. Thiers qui se croyait à un enterrement, après s'être servi du goupillon, le passa à M. Grévy pour qu'il renouvelât la cérémonie. Mais celui-ci comprit, au sourire des voisins, que M. Thiers avait commis une bévue, et ne sachant que faire à son tour du goupillon, il prit le parti de le dissimuler adroitement sous les pans de son habit.

Sur le signal de l'évêque, le cortège se rend à l'autel, et les deux présidents viennent se placer aux fauteuils, M. Grévy tenant toujours caché de son mieux le malencontreux objet. Qu'en fit-il ?

La cérémonie achevée, on chercha vainement le goupillon ; presque personne n'avait remarqué le mouvement de M. Grévy. Mais le lendemain, en rangeant les sièges, le sacristain découvrit enfin le fameux goupillon sous le fauteuil de M. Grévy, où celui-ci, de plus en plus embarrassé, avait fini par le cacher discrètement.

UNE ANECDOTE SUR PIE IX.—On a raconté bien des anecdotes de nature à mettre en relief l'esprit de répartie et la finesse du pape Pie IX. Voici un trait rapporté par le *Fanfulla* :

La fameuse danseuse Fanny Essler s'était rendue à Rome pendant les premières années du pontificat de Pie IX.

Les admirateurs de la danseuse, désirant lui donner un souvenir, ouvrirent une souscription qui produisit en quarante-huit heures environ 12,000 francs.

On décida d'acheter une couronne qui valait environ cette somme, chez un des meilleurs joailliers. Quand il s'agit de la remettre à la danseuse, les souscripteurs, pris de scrupules, désirèrent consulter le Pape, et une audience fut demandée, à cette intention, au Saint-Père qui l'accorda volontiers. Le souscripteur qui eut l'honneur d'exposer à Pie IX ses scrupules, fit valoir en faveur de la danseuse ses qualités de cœur, qui faisaient d'elle une personne très-pieuse, et très-charitable.

Pie IX répondit : "Je n'ai pas d'autorisation à vous donner ou de défense à vous faire à ce sujet. Je ne veux pas davantage m'opposer à votre projet. Il me semble toutefois que vous auriez pu être mieux inspirés dans le choix de votre présent. Dans ma simplicité de prêtre, j'avais toujours cru que les couronnes étaient faites pour les têtes et non pour les jambes."

La couronne fut offerte ; mais F. Essler qui avait eu connaissance de l'épigramme du pape, fit distribuer la valeur du présent qu'elle avait reçu, par l'entremise des prêtres, aux pauvres de Rome.

Pie IX l'apprit, et revoyant quelques jours après l'un des membres de la députation des souscripteurs, il lui dit :

—Vous avez très-bien fait de donner la couronne à cette femme, elle a prouvé qu'elle avait plus de jugement dans ses jambes, qu'il n'y en a dans vos têtes !

LA PORCELAINE DE SÈVRES.—Tout le monde connaît la porcelaine de Sèvres. Chacun en admire la bonté, la beauté, la finesse et surtout la durabilité. Mais beaucoup ignorent par combien de phases d'essais et de tâtonnements infructueux, cette industrie a du passer avant d'arriver à d'abord imiter, ensuite égaler et plus tard surpasser ce qu'on appela dans le commencement le *tachinaga* et depuis porcelaine de Chine, qui ne venait que très-rarement en France par l'entremise de Portugais dont nous avons conservé le nom *porcelena*.

La vaisselle jusqu'alors n'avait été que d'argent et d'or.

Louis XIV ruiné par ses guerres, se décida, dans un jour de détresse, à convertir son armoire en espèces monnayées. Ce fut à qui l'imiterait. On dut avoir recours à la faïence qui n'était bonne que pour le peuple et dont l'industrie

morte depuis longtemps s'était maintenue qu'à Posmer et à Nevers par des Italiens venus de Faenza.

Les fabriques se multiplièrent partout. Rien ne fut perdu de cette faïence autrefois si dédaignée, pas même les pots cassés. Un bas-normand nommé Delisle fit sa fortune en la recommandant avec des fils d'archal.

La mode s'en fatigua bientôt. Le patriotisme ne la stimulait plus. Il fallut aux riches des vases plus élégants, d'une composition plus noble. La porcelaine de Chine ne venait que très-rarement. Les 160 caisses que la Compagnie des Indes françaises faisait vendre à Nantes, en octobre 1700, ne suppléaient que bien imparfaitement au grand nombre des demandes.

On savait que les Chinois se servaient du kaolin et du pétunzé, mais on manquait de la matière première. Le sol de la France, croyait-on, n'en fournissait pas. La terre trouvée près de Alañon en 1765 était bien du kaolin, mais trop grisâtre et de qualité imparfaite, il ne pouvait donc suffire.

On s'ingénia pour faire des contre-façons. Au lieu de porcelaine naturelle avec le kaolin (argile blanche) pour base, et un cinquième de pétunzé (spath fusible) pour fondant, on se servait d'une composition vitriable qui, par la transition subite du froid au chaud, se fendait aussi facilement que le verre. C'était le *vieux-sèvres* d'autant plus recherché aujourd'hui que sa fragilité l'a rendu plus rare.

La terre d'Ockville, près de Meissen, en Saxe, dont on nota quelques chariots quoique du vrai kaolin, ne remplaçait point la substance chinoise.

Enfin en 1768, la femme d'un chirurgien de Saint-Yriex-la-Derche, M. Darnet, manquant de savon, se servit d'une terre blanche onctueuse qui se trouve dans les environs, pour laver son linge. Le mari frappé de l'apparence de cette argile en porta des échantillons à Bordeaux. M. Macquer, membre de l'Académie des Sciences en fit l'analyse et trouva que la terre de Saint Yriex était une combinaison de kaolin et de pétunzé.

En 1774 la manufacture de Sèvres, après un siècle d'efforts infructueux dut enfin la France d'une richesse jusqu'à ce jour inutilement enviée par toutes les nations civilisées du globe.

VARIÉTÉS.

—Au tir.

Un capitaine, à un élève qui a mis hors de la cible :

—Maladroit ! Passez-moi votre arme et regardez : c'est bien simple.

Il fire et manque le but. Mais sans se déconcerter :

—Voyez-vous ? Voilà comme vous faites. Maintenant, attention !

Il tire de nouveau et rate.

—Voilà comme d'autres font.

Enfin, il atteint le but. Alors, du ton le plus naturel :

—Et voilà comme il faut faire. Historique.

—Propre à rien !

—Canaille !

—Gredin !

Ce sont deux individus qui se provoquent dans la rue.

Un d'eux est armé d'un bâton.

—Pose-le donc, lâche ! pose-le donc, ton bâton ! tu verras un peu, glapit son adversaire.

Emu par ces interpellations, l'individu dépose son bâton par terre.

L'autre s'en saisit aussitôt ; et frappant sur le naif à bras raccourcis :

—Hein, je te l'avais bien dit que tu verrais !

—En Orient :

Un vizir voit un faiseur de tours européen avaler des épées.

Il lui demande si cette opération est tout à fait sans danger. Le saltimbanque répond que oui, qu'il ne s'agit que de savoir s'y prendre.

Le vizir s'en va tout songeur, et le lendemain fait venir chez lui l'adroit Européen.

—Écoutez, lui dit-il, vos expériences m'intéressent beaucoup, moi, personnellement. Chez nous, la disgrâce suit souvent de bien près la faveur.

—Eh bien ! Excellence ?

—Je voudrais savoir si votre système, sans douleur et sans danger, à ce que vous dites, ne pourrait pas s'appliquer au pal !

Société de Prêts et Placements de Québec.

A V I S.

Le cinquième versement de DIX POUR CENT est par le présent demandé, lequel sera payable au Bureau de la Société, le ou avant LUNDI, le 14 AVRIL prochain.

Par ordre, **ROBT. LAROCHE,** Sec. Trés.

Québec, 13 mars 1879—1m

SACRIFICE Immense!

Coupons de Toile d'Irlande.
Coupons de Toile Ouvrée.
Coupons d'Indienne-Batiste.
Une caisse de Broderies, à moitié prix.
Une caisse de Tweed tout laine, vendu à 55c, 57c et 60c, valant de 80c à 90c.

AU BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collin,
HAUTE-VILLE.
N. GARNEAU.
Québec, 14 février 1879.

A VENDRE,

Dans la paroisse St. Joachim, près de l'Eglise, une terre de 2 arpents et demi sur 60 arpents de profondeur, avec bâtisse dessus érigées, et un autre lot de terre situé dans la même paroisse de 20 arpents en superficie.

Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à

LOUIS FILION, Propriétaire, St. Joachim.
13 mars 1879—1s



Chemin de Fer du Gouvernement Provincial.

PONTS DES CHAUDIÈRES ET SES APPROCHES.

DEMANDE DE SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS adressées à l'Hon. H. G. Joly, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et endossées "Soumission pour le Pont des Chaudières et ses approches" seront reçues au No. 16, rue St. Jacques, Montréal, jusqu'à LUNDI MIDI, 31 MARS, pour la construction de toute la maçonnerie du pont qui doit être jeté sur la rivière Ottawa, lequel pont aura onze piliers et quatre caissons, ainsi que des soumissions pour le terrassement et les excavations nécessaires pour relier le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, dans la Cité de Hull, Province de Québec, avec le chemin de fer Canada Central, dans la ville d'Ottawa, Province d'Ontario.

Les contracteurs pourront examiner sur la carte les sondages, la position des caissons et des piliers du pont et de la ligne en général en s'adressant au bureau de l'ingénieur du gouvernement, 16, rue St. Jacques, Montréal, tous les jours après cette date, mais les plans et spécifications détaillés ne seront visibles que le ou après Jendi, 20 Mars, au même endroit.

On ne recevra aucune soumission qui ne sera pas faite sur le blanc attaché à la spécification et non accompagnée d'un chèque de mille piastres, laquelle somme sera consignée si le soumissionnaire ne veut pas accepter le contrat des travaux aux taux et conditions désignés dans sa soumission. Le gouvernement ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

P. ALEX. PETERSON, Ingénieur du Gouvernement
Québec, 12 mars 1879.

Poisson!

25 quarts Maquereau.
25 demi-quarts do

BAS PRIX.

Gros Sel en Sacs
SEL FIN.

A VENDRE PAR
J. B. RENAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul.
Québec, 12 mars 1879.

A V I S.

M. OISEL informe le public que le Piano qui devait être raffé le 27 février dernier, était rendu à la Salle Jacques-Cartier, ce jour là, mais en conséquence du peu de gens qui s'y était rendu, et aussi à cause de la plupart des billets qui n'étaient pas payés, il a dû remettre le tirage à une date ultérieure, qui sera annoncée dans les journaux de la ville.
Québec, 7 mars 1879—1m

ACTE DE FAILLITE DE 1875
Et ses Amendements.

Dans l'affaire de
J. V. DUGAS,
Failli.

Soumissions pour le Fonds de Commerce, Machines, Ameublement du Magasin, Chevaux et Voitures, Haruais, Machines à Coudre, Pompes Foulantes, Boyaux, etc., etc.

Le soussigné recevra des Soumissions jusqu'à MIDI, JEUDI, le 20 du courant, pour le tout ou pour chaque lot séparé comme suit :

Lot No 1.—Assortiment de Chaussures, Bottes, et Pardessus en Caoutchouc pour hommes, femmes et enfants, valant \$1,500.

Lot No 2. Machines à Coudre "Wanzer," "Raymond," et "Singer," avec ou sans table, 5,000 Aiguilles assorties, 500 Aiguilles à Dentelles, Fils et Soies pour Moulins, ainsi que divers articles nécessaires à la réparation des Machines, valant \$1,100.

Lot No 3.—Un lot de Machines, y compris 10 ompes Foulantes de première qualité avec Tuyaux de 14, 14 et 2 pouces, Boyaux en Caoutchouc et Appareil pour le Gaz valant \$700.

Lot No 4.—Un lot de Patrons pour Habilllements de Dames et d'Enfants valant \$350.

Lot No 5.—Ameublement du Magasin et Appareil du Gaz valant \$300.

Lot No 6.—Un bon Cheval de travail, Voiture Express et Buggy, Haruais simple et double, Carioles et Peaux, \$250.

— AUSSI —

Les Livres de Crédits se montant à \$4,721.97.

La Liste de l'Inventaire peut être examinée ainsi que le stock en s'adressant au bureau de MM. Wurtelle & Lo. tie.

Conditions.—Comptant ou billets endossés, sur sujet à l'approbation des inspecteurs, qui ne sont pas tenus d'accepter aucune Soumission.

Québec, 10 mars 1879.

B. HENRY WURTELE, Syndic.
11 mars 1879

PRINTEMPS 1879!

DEPARTEMENT des ROBES

Sous la surveillance de

Mlle. MOORE.

Département de la TOILETTE

Sous la surveillance de

Mlle. JEWELL.

Les Dames peuvent compter qu'elles seront toujours satisfaites.
Termes modérés.

De nouvelles marchandises en réception.

FYFE & WRIGHT,

22, RUE LA FABRIQUE.
Québec, 11 mars 1879.

CADEAUX!

CADEAUX!

AU
Magasin F. X. Lepage

Puisque les Cadeaux sont à la mode, M. Lepage ne veut pas rester en arrière, et désire par les

AVANTAGES REELS

QU'IL OFFRIRA

D'ICI A UN MOIS

Eclipser tous les Cadeaux que les autres marchands prétendent donner, soit par pourcentage, soit par réduction supposée.

REDUCTION

DE

20 PAR CENT

sur le

Fonds de Marchandises en général

Cette Réduction est un

VERITABLE CADEAUX!

que la maison Lepage offre aux acheteurs.

A TOUS D'EN PROFITER.

MAGASIN POPULAIRE,

No. 53, rue de la Couronne,
St. Roch.
F. X. LEPAGE, Propriétaire.
Québec, 11 mars 1879.

BUREAU A LOUER.

Ce Bureau de première classe, au jour d'hui occupé par MM. Gauthier et Chouinard, au pied de la Côte Lamontagne. Gaz eau et cabinets d'aisance.

S'adresser à
ROBERT SHAW,
Québec, 6 mars 1879.

A LOUER,

Un Cottage sur le chemin Ste. Foye, voisin de la propriété de M. Campbell, contenant six appartements, cuisine et dépendance, avec maison du fermier, grange et étable, un jardin et environ sept arpents de terre. Possession immédiate.

S'adresser à
LS. LECLERC, Notaire.
Québec, 4 mars 1879—1m3fs

A VENDRE OU A LOUER.

L'Établissement de la Grande Rivière Blanche, Township de Matane, District de Rimouski, contenant 15 arpents de front, bornés au Fleuve St. Laurent, sur 40 arpents de long, avec puits d'eau, chaudière, moulin, maisons, granges, étales, boulangerie, boutique de forge, 200 arpents de terre en culture, voisin de l'Eglise paroissiale et du quai du Gouvernement, à une distance de 6 lieues du chemin de fer Intercolonial. Bonne place de commerce et de pêche. **TERMES FACILES.**

S'adresser par lettre à l'Hon. U. J. TESSIER, propriétaire, No 70, rue St. Louis, à Québec, ou à **AUGUSTE TESSIER,** Avocat, à Rimouski.

1er mars 1879—1m2fs

MAISON A VENDRE.

Une maison bien finie et en parfait ordre située au No. 38, rue Latourelle, faubourg St. Jean. Cette maison peut servir pour deux logements si on le désire. Il y a une magnifique cour et un beau jardin.

Conditions faciles.
S'adresser au propriétaire,
No. 38, rue Latourelle,
Ou à **H. BOLDUC,** Notaire,
Rue St. Jean.
Québec, 31 janvier 1879.

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la
Société de Prêts et Placements de Québec,
No. 13, rue St. Jacques,
Basse-Ville.
Québec, 24 janvier 1879.

N. O. RUEL,
PEINTRE,

Rue St. Ours, près de la Rue Orago,
QUEBEC.

Offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public du généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour. En sollicitant de nouveau leur patronage, il tient à les informer qu'il est en demeure d'exécuter toute espèce d'ouvrage en peinture, tels que : Peinture unie, Peinture à l'eau, Imitation en tout genre, Pose de la Tapiserie, Enseignes, Épitaphes avec inscriptions gravées ou peintes, Vitrage, etc., et ce à des prix très-modérés.

Québec, 6 mars 1879—1m



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, 17 FEVRIER, les trains laisseront le DEPOT D'HOCHELAGA comme suit :

A. M. P. M.

Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00

Arrivant à Hull à 2.00 P. M. et 9.15

Train Express de Hull à 9.10 et 4.45

Arr. à Hochelaga à 1.40 P. M. et 9.00

Train pour St. Jérôme à 5.30 P. M.

Train de St. Jérôme à 7.00 A. M.

Les trains laissent la station du Mile End 10 minutes plus tard.

UN TRAIN SPECIAL pour Ottawa laissera HOCHELAGA à 8.30 P. M., se reliant à la JONCTION ST. MARTIN avec le Train de QUEBEC, arrivant à Hull à 11.00 P. M. Laissera Hull à 11.30 A. M. se reliant à la Jonction avec le Train de Québec arrivant à Québec à 10.10 P. M.

Bureau Général, No. 13, Carré de la Place d'Armes.

Billets en vente à l'office de **STARNES, LEVE & ALDEN,** Agents des Billets.

Bâtisse des Frères-Maçons, Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Bureau—202, rue St. Jacques, et 158, rue Notre Dame, Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant Général Division de l'Ouest.

C. A. STARK, Agent Général pour Fret et Passagers.

10 mars 1879.

\$10 A \$1,000 déposées dans les **STOCKS WALL STREET,** conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresser **BAXTER & CIE,** Banquiers, 17, rue Wall, New-York.

10 mars 1879—1a